



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 18 décembre 2014

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 530, avenue Davaar à Outremont, le jeudi 18 décembre 2014, à 12 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

20.01 Autres affaires contractuelles

CA Direction des travaux publics - 1145078048

Octroyer un contrat de gré à gré de 3 834,42 \$, à même le surplus, à Montréal Combustion inc. pour la fourniture et l'installation de deux nouvelles cheminées au chalet du parc St-Viateur

District(s) : Claude-Ryan

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction des travaux publics - 1145078045

Octroyer un contrat de gré à gré de 22 084,40 \$, à même le surplus, à AV-TECH pour la fourniture et l'installation de deux systèmes de chauffage au chalet du parc St-Viateur

District(s) : Claude-Ryan

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1145078048

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré de 3 834,42 \$, à même le surplus, à Montréal Combustion inc. pour la fourniture et l'installation de deux nouvelles cheminées au chalet du parc St- Viateur

Je recommande:

- d'octroyer un contrat de 3 834.42\$ à même le surplus pour la fourniture et l'installation de deux nouvelles cheminées au chalet du parc St-Viateur

- d'imputer la dépense tel qu'indiqué à l'intervention financière

Signé par Normand PROULX **Le** 2014-12-17 15:23

Signataire :

Normand PROULX

Directeur d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1145078048**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré de 3 834,42 \$, à même le surplus, à Montréal Combustion inc. pour la fourniture et l'installation de deux nouvelles cheminées au chalet du parc St-Viateur

CONTENU**CONTEXTE**

Les deux systèmes de chauffage au chalet du par St-Viateur sont désuets et inopérables. La société Gaz Métropolitain a placé deux scellés sur ces équipements pour empêcher leur utilisation. Aucune autre source de chaleur n'est disponible dans le chalet. Deux nouveaux systèmes de chauffage sont requis pour chauffer le chalet pendant la période hivernale.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Le présent dossier concerne la fourniture et l'installation de deux nouvelles cheminées. Ces cheminées sont requises pour les deux nouveaux systèmes de chauffage du dossier décisionnel 1145078045. Voir la soumission en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le bâtiment ne pourra être ouvert au public s'il n'y a pas de chauffage. Le bâtiment doit être chauffé pour maintenir son intégrité structural. L'alimentation électrique actuelle ne permet pas un chauffage temporaire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense sera payée à même le surplus. Voir l'intervention financière pour les détails.

DÉVELOPPEMENT DURABLE**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Il est peu probable que le bâtiment soit disponible pour la Fête des neiges, compte tenu du délai de livraison des équipements et du temps requis pour l'installation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi du contrat
- Émission d'un bon de commande (janvier 2015)
- Livraison + travaux : environ un mois (février 2015)
- Mise en service : début mars 2015

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Outremont , Direction des services administratifs_ du greffe et relations avec les citoyens
(Mohammed HAMRI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain FISET
Ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2014-12-12

Sophie LABERGE
C/d voirie & parcs <<arr.<60000>>



Dossier # : 1145078045

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré de 22 084,40 \$, à même le surplus, à AV-TECH pour la fourniture et l'installation de deux systèmes de chauffage au chalet du parc St-Viateur

Je recommande:

- D'octroyer un contrat de 22 084,40\$, taxes incluses, à même le surplus pour la fourniture et l'installation de deux systèmes de chauffage au chalet du parc St-Viateur;
- D'imputer la dépense conformément aux informations décrites au présent sommaire décisionnel.

Signé par Normand PROULX **Le** 2014-12-17 15:23

Signataire :

Normand PROULX

Directeur d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1145078045**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré de 22 084,40 \$, à même le surplus, à AV-TECH pour la fourniture et l'installation de deux systèmes de chauffage au chalet du parc St-Viateur

CONTENU**CONTEXTE**

Les deux systèmes de chauffage au chalet du parc St-Viateur sont désuets et inopérables. La société Gaz Métropolitain a placé deux scellés sur ces équipements pour empêcher leur utilisation. Aucune autre source de chaleur n'est disponible dans le chalet. Deux nouveaux systèmes de chauffage sont requis pour chauffer le chalet pendant la période hivernale.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

La présente dépense comporte la fourniture et l'installation de deux systèmes de chauffage. Voici une description sommaire des équipements:
Un (1) aérotherme au gaz naturel de 400 MBH
Un (1) aérotherme au gaz naturel de 150 MBH
Conduits d'air
Accessoires de plomberie
Accessoires électriques
Main d'oeuvre pour l'installation de tous les équipements et accessoires.

JUSTIFICATION

Une demande de prix à deux entreprises a été effectuée. Le plus bas soumissionnaire retenu est la firme AV-TECH. Les deux soumissions sont placées en pièces jointes. Le bâtiment ne pourra être ouvert au public s'il n'y a pas de chauffage. Le bâtiment doit être chauffé pour maintenir son intégrité structurale. L'alimentation électrique actuelle ne permet pas un chauffage temporaire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense sera payée à même le surplus. Voir l'intervention financière pour les détails.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Il est peu probable que le bâtiment soit disponible pour la Fête des neiges, compte tenu du délai de livraison des équipements et du temps requis pour l'installation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi du contrat (conseil de janvier 2015)
- Émission d'un bon de commande (fin janvier 2015)
- Livraison + travaux : environ un mois (février 2015)
- Mise en service : début mars 2015

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens
(Mohammed HAMRI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain FISET
Ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Sophie LABERGE
C/d voirie & parcs <<arr.<60000>>

Le : 2014-12-09